

63

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP /.../F/2026-2027
RELATIF LA FOURNITURE DES INGREDIENTS POUR LA FABRICATION DES
ALIMENTS CONCENTRES DES TAUREAUX GENITEURS PRODUCTEURS DES
SEMENCES ANIMALES DU CNIAAG SIS A RANDA EN COMMUNE BUBANZA**

- Date de publication : 21...8.../2026
- Date d'ouverture des offres : 9.../9.../2026

1. Objet

Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a obtenu du Gouvernement de la République du Burundi le financement du « **Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Bovine, Porcine et Avicole au Burundi** » sur le Budget Général de l'Etat exercice 2026-2027.

Une partie des sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché pour la fourniture des ingrédients pour la fabrication des aliments concentrés des taureaux géniteurs du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique sis à Randa en commune Bubanza.

2. Financement du marché

Le présent marché est financé par le Gouvernement de la République du Burundi, à travers la rubrique « **Projet de Développement de la Chaîne de Valeur Bovine, Porcine et Avicole au Burundi** » Imputation : 40 00 074 00 4 21180 11 000 0427 01, exercice 2026-2027.

3. Spécification du marché

Le marché est constitué d'un seul (1) lot, la commande est répartie sur une période de quatre-vingt-dix (90) jours et les prix resteront fixes sur toute cette période.

**Lot : FOURNITURES DES INGREDIENTS POUR LA FABRICATION DES
ALIMENTS CONCENTRES DES TAUREAUX GENITEURS PRODUCTEURS DES
SEMENCES ANIMALES DU CNIAAG SIS A RANDA EN COMMUNE BUBANZA**

Les soumissionnaires peuvent déposer leurs offres pour un seul lot. Lors de l'analyse, seul le soumissionnaire le moins disant est provisoirement attributaire du marché.

4. Délai d'exécution

La fourniture est à livrer dans un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires comptés à partir de la réception de la lettre de commande.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium). Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énuméré à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

β 0

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au bureau de liaison du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique « CNIAAG » sis à Bujumbura, dans les enceintes du Laboratoire Vétérinaire National, Boulevard de la Tanzanie (En face de ROCA GOLF HOTEL) au plus tard le 9 / 9 /2026 à 10 heure moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **Cinquante mille francs (50 000Fbu)** au sous compte de transit des recettes non fiscales n° 1101/001 ouvert à la BRB.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen d'un formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

7. Demande d'éclaircissements

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de la page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres.

8. Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française, et uniquement au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offre, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Elles doivent être paginées, paraphées et comprendre une table de matières.

9. Garantie bancaire des offres

La garantie de soumission exigée pour toutes les commandes est répartie de façon suivante :

Lot : Fourniture des ingrédients pour la fabrication des aliments concentrés des taureaux géniteurs producteurs des semences animales du CNIAAG sis à RANDA en Commune et BUBANZA : Cinq millions de francs burundais (5.000.000 Fbu).

Cette garantie sera exprimée sous forme de garantie bancaire établie suivant le modèle indiqué dans le présent DAO.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au bureau de liaison du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique « CNIAAG » sis à Bujumbura, dans les enceintes du Laboratoire Vétérinaire National, Boulevard de la Tanzanie (En face de ROCA GOLF HOTEL) au plus tard le 9 / 9 /2026 à 10 heures.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, le.../.../2026 à 10 heures locales au bureau de liaison du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique « CNIAAG » sis à Bujumbura, dans les enceintes du Laboratoire Vétérinaire National, Boulevard de la Tanzanie (En face de ROCA GOLF HOTEL) au plus tard le 9 / 9 /2026 à 10 heures.

12. Les offres devront être soumises au bureau de liaison du Centre National d'Insémination Artificielle et d'Amélioration Génétique sis au Laboratoire National Vétérinaire de Bujumbura,

β θ

Boulevard de la Tanzanie (En face du ROCA GOLF HOTEL) à 10 heures locales. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées [recevables].

13. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaire à compter de la date limite de remise des offres.

14. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

15. Critères de qualification

Les exigences en matière de qualification

L'Offre technique est composée de :

- La garantie bancaire de soumission d'un montant de cinq million de francs burundais (5 000 000 FBu), qui demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus après la fin du délai de validité et devant porter la signature et le cachet de la banque (les chèques ne seront pas acceptés) ;
- La preuve d'achat du DAO portant le numéro du DAO ;
- Les spécifications techniques
- Le Bordereau des quantités ;
- L'attestation de non-redevabilité aux impôts et taxes valide, délivrée par l'OBR ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) (copie) ;
- Le registre du commerce (copie) ;
- Statut de la société (copie)
- L'attestation de non-redevabilité délivrée par l'INSS en cours de validité et en original ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal du Commerce en cours de validité ;
- Le soumissionnaire doit avoir une adresse fixe et connue, un domicile ou siège social ;
- Un acte d'engagement établi conformément au modèle en annexe

L'Offre financière est composée de :

1. Le bordereau des prix unitaires (selon le modèle en annexe) ;
2. L'acte de soumission financière ;
3. Le délai d'exécution proposé (suivant le modèle en annexe) ;
4. Devis quantitatif et estimatif.

N.B: L'absence ou la non-conformité de l'un des documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse

16. Adresse

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est : au bureau de liaison du CNIAAG sis au Laboratoire National Vétérinaire de Bujumbura, Avenue de la Tanzanie en face du Roca Golf Hôtel, Tel : 79414046/69118579.

Fait à Gitega le/...../2026

**LE DIRECTEUR GENERAL
RESPONSABLE DU PROGRAMME
ELEVAGE ET HALIEUTIQUE**

Dr NKUNDWANAYO Canesius

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Calinie MBARUSHIMANA

P. O. N. Y. N. K. O. Ammanuel